

Synthèse Grand Débat National du jeudi 7 février à Osselle.

Réalisé par Mme Sylvie THIVET

Pêle-mêle des idées qui ressortent du débat :

- Un nouveau logiciel politique,
- Formation des jeunes pour une meilleure compréhension des différentes informations, mieux appréhender les informations,
- Responsabiliser les GAFAs sur les diffusions agressives, racistes, prônant la violence, la haine...
- Problème de dématérialisation des services de l'Etat et de l'hébergement de certains services publics, sur GOOGLE, utilisation de Windows, par exemple.
- Désarroi des élus ruraux suite à la loi NOTRe.
- L'Europe : Interrogation du poids de l'Europe sur l'Etat, quelles réactions face à la concurrence étrangère. L'Europe un espace à reconstruire.
- Problème des petites retraites, du minima.

Propositions :

- Un système fédéral européen pour les retraites, une harmonisation de manière plus générale, des salaires, des questions sociales...
- Une réelle transparence quant aux lobbies sur les députés, nationaux et européens.
- Consultation des citoyens : équivalent à un juré dans un tribunal, donc pas un rôle purement consultatif. Trouver un système de représentation des citoyens tout au long d'un mandat. Un système aléatoire de tirage au sort.
- Proposition du vote obligatoire
- Reconnaissance du vote blanc.
- Recours ponctuel au référendum.

- Election présidentielle : suppression de vote uninominal à deux tours mais proposition d'un « vote majoritaire », à un tour. A savoir, les électeurs ne choisissent plus lors d'un deuxième tour, entre deux candidats.

Le vote se déroule sur un seul tour, avec une estimation pour l'ensemble des candidats.

Les électeurs donnent leur avis selon un ordre de valeur – de très peu satisfaisant à très satisfaisant – soit 5 ou 6 possibilités pour chaque candidat.

Très peu satisfaisant, peu satisfaisant, satisfaisant, assez satisfaisant, très satisfaisant.

Le candidat ou la candidate qui ressort avec une majorité d'appréciation, satisfaisant (au minimum), est élu.

Possibilité d'émettre également une appréciation sur les principaux thèmes des candidats, mais de manière consultative.

- Et un débat régulier, ou pour le moins des informations régulières sur les projets réalisés, les projets en cours, les adaptations en relation avec le programme initial du candidat/ de la candidate. A tous les niveaux politiques.

Ces propositions ne seront envoyées qu'après le deuxième débat qui aura lieu à Routelle, le jeudi 21 février.

Pour les participants du premier débat, n'hésitez pas à apporter vos remarques, sur ce premier récapitulatif, elles seront les bienvenues.

Bonne lecture.